



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n° DCCPAT ~~2026-010~~ du 23 FEV. 2026
portant attribution de la lettre de félicitations
de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif
Promotion du 14 Juillet 2026

Le Préfet de Maine-et-Loire

Vu l'arrêté ministériel du 5 octobre 1987 fixant les modalités d'application des dispositions du décret n° 83-1035 du 22 novembre 1983 portant attribution de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports ;

Vu l'instruction ministérielle du 10 novembre 1987 portant remaniement du contingent de médailles et déconcentration de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports ;

Vu l'instruction ministérielle CABINET/2014/18 du 20 janvier 2014 relative à la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ;

Vu le décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013 modifiant le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969 modifié relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports ;

Vu le décret du Président de la République du 2 décembre 2025 portant nomination de Monsieur François PESNEAU en qualité de Préfet de Maine-et-Loire ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DPCPPAT-2025-022 du 4 juillet 2025 portant renouvellement des membres de la commission départementale d'attribution de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ;

Vu les avis émis par la commission départementale d'attribution de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif du 13 février 2026 ;

Arrêté

Article premier : La lettre de félicitations de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est décernée aux personnes dont les noms suivent :

- Lucie BARRILET, née le 09/01/2008 à MELUN (77), domiciliée à ANGERS
- Francess CELLIER, née le 02/09/2006, à Angers, domiciliée à ANGERS
- Baptiste CHESNEAU, né le 23/03/2006 à Angers, domicilié à ANGERS
- Aymeric CHUPIN, né le 08/03/1998 à Fontenay-Le-Comte (85), domicilié à ANGERS
- Emma DUMOULIN-ROYER, née le 09/05/2008 à Saumur, domiciliée à DOUE-EN-ANJOU
- Eliott GOULARD, né le 25/11/2010 à Angers, domicilié à TRELAZE
- Laura GROLLEAU, née le 31/01/2008 à Angers, domiciliée à CHATELAIS

- Ilyana LANDREAU, née le 21/06/2008 à Angers, domiciliée à MURS ERIGNE
- Lucas PAVY, né le 16/03/2010 à ANGERS, domicilié à CORNE
- Mathis PELMAR, né le 23/07/2008 à Châlons-en-Champagne, domicilié à ANGERS
- Yanis PENAULT, né le 26/07/2010 à Angers, domicilié à ANGERS

Article 2 : Le Secrétaire général de la préfecture et la Directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Maine-et-Loire.

Angers, le 23 février 2026



Le Préfet

François PESNEAU